

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° II-1121

présenté par

M. Daniel, M. Potterie, M. Le Gac, M. Blanchet, M. Testé, Mme Vanceunebrock, M. Vignal et  
Mme Thill

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 71, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.